

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée 2025 - SNEP-FSU

17 septembre 2025



SOMMAIRE

01

LES 4 H, UN PROJET DE
SOCIÉTÉ

02

POUR UN BUDGET À LA
HAUTEUR DES
AMBITIONS

03

NAGER COMME PRIORITÉ
NATIONALE : BEAU
MENSONGE !

04

TESTS DE CONDITION
PHYSIQUE EN SIXIÈME,
UNE FAUSSE BONNE
IDÉE !

05

GYMNAZE SCORE :
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

06

RENTRÉE 2025 : L'EPS
TOUJOURS DÉLAISSEÉ !

07

PASS'SPORT POUR LES UN·ES, PAS DE SPORT
POUR LES AUTRES

01. LES 4 H, UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Deux ans avant les JOP 2024 de Paris, le président Macron avait fait du sport à l'école un élément de communication de sa politique. Ses propos à diverses occasions, notamment son interview sur TF1 du mois de mai 2025, auront montré à quel point il méconnait le système sportif et éducatif français, puisqu'il omet à chaque fois de citer le premier lieu de pratique sportive d'un enfant : le cours d'éducation physique et sportive à l'école.

Les inégalités d'accès aux pratiques physiques, sportives et artistiques :

■ Sociales :

- Dans les foyers aux niveaux de revenus les plus élevés, 80 % des jeunes pratiquent du sport, tandis que dans les foyers moins favorisés, ils ne sont que 60 % ([INSEP](#), 2019).
- D'après le **Baromètre national des pratiques sportives** (INJEP, 2022) : **38 % des jeunes issus de milieux modestes** (familles ouvrières ou sans activité professionnelle) **ne pratiquent pas de sport en dehors de l'école**, contre **21 %** chez les jeunes de milieux favorisés.

■ De genre :

- **43,9 % des filles (15-17 ans)** pratiquent une activité physique modérée ou élevée, contre **65,7 % des garçons** ([INJEP](#)).
- Ce qui conduit plus tard à ce que les femmes ne représentent que **38,5 % des licences sportives**, tous âges confondus ([ONAPS](#)).
- De plus, comme les inégalités se cumulent le plus souvent, dans les familles dont le revenu mensuel est inférieur à 1 830 euros, seulement 45 % des filles pratiquent du sport, contre 74 % dans les familles qui se situent dans les tranches de revenus les plus élevées ([INSEP](#)).

Les inégalités existantes tant sur la pratique des CSP défavorisées que sur la pratique des filles tendent à montrer que seule une mesure concernant l'ensemble des classes d'âge contribuera à lutter contre les inégalités sociales ou de genres. Ce n'est pas avec des mesures de tri scolaire, comme l'organise le choc des savoirs, ou encore des tests de condition physique, que la majorité des enfants, adolescent·es, élèves tendront vers plus de pratique sportive. De même que les mises en concurrence avec l'enseignement de l'EPS, comme l'induit le dispositif « 2 h de sport », ou encore la promotion sans contenu à l'école primaire sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne, se font au détriment des élèves déjà les plus éloigné·es de la pratique sportive.

Les mesures proposées par le gouvernement Macron ne répondent aucunement aux enjeux actuels d'accès à la culture sportive, de recul de la sédentarité ou encore à l'héritage des JOP.



Si nous nous situons dans le cadre d'une société démocratique (tous·tes les citoyen·nes sont concerné·es), en développement (quel impact réel et en masse) et répondant à une exigence sociale (ne serait-ce que la sédentarité galopante représentant une bombe sanitaire), les mesures vantées par le président de la République ne sont que des opérations de communication : 2 heures de sport en plus, APQ ou encore test de conditions physiques (cf. fiche dédiée). Ces dispositifs ne coûtant d'ailleurs que très peu à l'État.

Depuis son dernier congrès, en 2021, le SNEP-FSU a fait la démonstration que la seule mesure pour une jeunesse sportive est une augmentation des horaires d'EPS à 4 h d'EPS hebdomadaires, de la classe de 6^e à la Terminale, permettant d'une part à toutes et tous d'avoir plus de pratique physique et sportive et de bénéficier de deux créneaux hebdomadaires sur un temps long (sept ans).

Il s'agit de la condition déterminante pour inverser les courbes, notamment chez les jeunes issu·es des classes sociales plutôt défavorisées et chez les filles.

Le temps des apprentissages doit augmenter. Les programmes de l'EPS doivent enfin reconnaître la culture sportive comme le cœur de ce qui s'enseigne en EPS.

C'est parce que c'est un service public s'adressant à tous·tes qu'une EPS, davantage sportivisée et centrée sur la pratique, sera un des moteurs du développement du sport dans notre société.



02. POUR UN BUDGET À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

Les orientations budgétaires, au-delà des aspects techniques, sont le révélateur des politiques que l'on souhaite mener. Dans cette perspective, les ambitions portées par le budget du gouvernement Bayrou pour le sport (avant sa démission) marquent le désengagement de l'État et l'abandon de la parole donnée pour un héritage ambitieux des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Alors que ce budget pour la mission sport aurait dû être sanctuarisé, on a assisté à une volonté de raboter de 108 millions d'euros par rapport à 2024. Ce budget, déjà très faible, connaît son plus bas niveau depuis 2021. L'héritage, la grande cause nationale, n'aura été finalement qu'une grande opération de communication sans perspective concrète pour le développement du sport. Si l'ambition avait été réelle, le recentrage du Pass'Sport n'aurait pas été annoncé afin de fidéliser dès le plus jeune âge une jeunesse dont toutes les études montrent la sédentarité croissante.

Certes, l'effort pour le sport n'est pas de la seule responsabilité de l'État, même si ce dernier devrait donner l'impulsion. Les collectivités territoriales sont le plus gros financeur de la pratique sportive, mais le gouvernement, dans sa quête d'économies, a annoncé un prélèvement de 5 milliards d'euros sur leurs finances. Cette baisse de recette impactera fortement l'aide aux associations, la participation aux financements des infrastructures structurantes et les aides volontaires comme celle attribuée à la culture, au sport scolaire...

On aurait pu penser que, dès lors, une stratégie de renforcement de l'Éducation Physique et Sportive sur le temps scolaire allait se mettre en place pour répondre aux enjeux tant sanitaires que sociaux, mais force est de constater que l'Éducation nationale est mise à contribution pour participer de « l'effort général ». Même si en apparence le budget semble préservé (64,5 milliards comme en 2025), c'est sans tenir compte des annulations de crédits, du GVT... Comme à chaque rentrée, des postes ne seront donc pas couverts, les dégradations des conditions de travail avec des effectifs pléthoriques, des installations inadaptées vont perdurer... Malheureusement, le feuilleton des noyades d'été ou encore de l'obésité croissante, de la sédentarité accrue, de l'éloignement culturel des jeunes en matière de sport va continuer.

Loin des coups de rabots promis, ce sont de véritables investissements conséquents dont a besoin la population. Ces investissements massifs seront autant d'argent économisé dans les services de santé et plutôt que de politiques par à-coups, c'est d'une vision à long terme dont nous avons besoin. C'est ce que portera le SNEP-FSU dans les mobilisations à venir, dont celle du 18 septembre, pour que se construisent des budgets en phase avec les aspirations pour plus de justice fiscale, sociale et environnementale.



03. NAGER COMME PRIORITÉ NATIONALE : BEAU MENSONGE !

Savoir nager est un enjeu social, il doit permettre à tous les enfants de pouvoir se déplacer en toute sécurité lorsqu'ils se trouvent dans un milieu aquatique, mais savoir nager permet aussi à chacun de pouvoir accéder à d'autres loisirs. Les inégalités sociales liées au savoir nager sont très imprégnées dans la société, de très nombreux enfants issus des CSP+ apprennent à nager en dehors de l'école. Il existe ainsi un écart de plus de 22 points entre le pourcentage de nageur·euses en fin de 6^e parmi les élèves hors éducation prioritaire (85,6 %) et celui des élèves en éducation prioritaire renforcée (62,9 %).

Cette année encore, l'été aura été le théâtre de drames humains face aux noyades. La catégorie des 6/12 ans a été particulièrement touchée, comme l'indique Santé publique France au Point (bulletin du 22 août 2025).



Depuis des années, le ministère de l'Éducation nationale affirme le « savoir nager » comme une de ses priorités, mais rien n'est mis en place pour aider les établissements scolaires. Pire, les moyens dans les dotations des établissements ont tellement diminué que les élèves ne peuvent plus y aller.

Les JOP auraient pu être l'occasion de pallier la première cause d'inaccessibilité aux piscines, mais ce ne sera pas le cas. Ainsi, dans la dernière enquête du SNEP, les chiffres révèlent que 14 % des établissements, soit environ 450 000 élèves, n'iront pas à la piscine au cours de leur scolarité dans le second degré faute de piscines disponibles ou à proximité. À cela s'ajoutent différents types de fractures sociales. Le nord-est est sous-équipé par rapport au sud et un tiers de la population vit à plus de 15 min de trajet (en voiture) d'une commune sur laquelle se trouve une piscine. Dans de nombreuses zones urbaines classées « politique de la ville », les bassins sont très en deçà de la moyenne en nombre d'équipements par habitant.

Le SNEP-FSU, ainsi que la FFN, estiment qu'il conviendrait de construire 1 000 piscines sur 5 ans. Pour rappel, dans les années 1970, un plan de 1 000 piscines a été réalisé par l'État. Ce parc est aujourd'hui vétuste, voire dangereux parfois. **La situation que nous présentons n'est pas nouvelle et est bien connue du ministère et du gouvernement depuis des années.**

Selon les enquêtes de 2022 et 2023 de la DGESCO (2024 serait en attente de publication), un tiers des élèves qui entrent en 6^e ne savent pas nager. À la fin de l'année de 6^e, 17 % des élèves ne savent toujours pas nager.



Aujourd’hui de nombreux·ses élèves ne pratiquent la natation qu’une seule fois au cours de leur scolarité dans le second degré, en sixième, ce qui ne permet pas aux élèves d’acquérir des apprentissages stabilisés, leur permettant, sur la durée, de pouvoir évoluer en milieu aquatique en toute sécurité.

Il y a besoin de disposer suffisamment longtemps d’un bassin et à plusieurs reprises, mais faute de créneaux disponibles, faute de moyens humains et financiers, l’apprentissage de la natation se résume alors au test du savoir nager en sécurité.

Le temps qu’un·e enseignant·e peut consacrer aux élèves, et notamment aux non-nageur·euses, est déterminant. Les effectifs en augmentation depuis des années en collège sont donc un facteur aggravant. Précédemment, dans de nombreux établissements, les enseignant·es d’EPS avaient réussi à faire dégager, dans les dotations horaires, des heures spécifiquement dédiées à la natation, afin de permettre qu’un·e enseignant·e s’occupe principalement d’un petit groupe de non-nageur·euses. Les choix faits par le gouvernement de baisser les moyens à l’Éducation nationale ont engendré de nombreuses suppressions des dispositifs permettant l’enseignement de la natation en toute sécurité.

Il est essentiel que, face aux réalités des inégalités persistantes sur le savoir nager et des chiffres inquiétants de noyades cet été, le ministère engage des moyens pour l’apprentissage de la natation, tout au long de la scolarité.



04. TESTS DE CONDITION PHYSIQUE EN SIXIÈME, UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

À la rentrée 2025, le ministère, sans aucune consultation, a décidé de la mise en place de tests de condition physique pour les élèves de sixième. Après les maths, le français, la fluence... Ces tests renforcent les évaluations normalisées dont les usages, hormis celui de nourrir des statistiques, ne présentent que peu d'intérêt dans un système éducatif rendu inopérant compte tenu des conditions de travail, des baisses horaires, du manque de personnel... Dans leur exercice quotidien, les enseignant·es d'EPS ont une idée très précise des capacités de leurs élèves corrélées avec la discipline sportive enseignée et n'ont nul besoin de données supplémentaires sur la condition physique de leurs élèves déconnectées de leurs enseignements.

De nombreuses études ont déjà été menées et ont livré leurs résultats. La dernière en date de la DREES nous indique que 18,2 % des élèves de troisième sont en surpoids ou en situation d'obésité quand une autre nous alerte sur l'augmentation mondiale de ces phénomènes avec un taux de 16,5 % des jeunes Français·es en âge d'être scolarisé·es. À en écouter l'institution, l'intérêt de ces tests résiderait dans une connaissance fine permettant aux enseignant·es d'adapter l'enseignement aux capacités de chacun·e. Bref, de permettre une individualisation des apprentissages... Comment imaginer cela possible dans des classes allant jusqu'à plus de 30 élèves sur des séquences de plus en plus réduites compte tenu des conditions de travail ? Les tests sont préconisés pour identifier les besoins des élèves, mais de quels besoins est-il question ? Le test de saut en longueur sans élan, nous indiquera-t-il les besoins en natation ou en tennis de table ?

Le risque de cette centration, sur ce qui s'apparente à un travail sur la santé au sens restrictif du terme, réside en une bascule du sens et des orientations de l'EPS, avec une mise au second plan de l'appropriation culturelle des activités physiques sportives et artistiques. Pour le SNEP-FSU, les enjeux sanitaires ne sont pas anodins, loin de là. Mais il s'agit ici de la conception de la santé au sens de la définition de l'OMS : physique, mentale, sociale ; ces trois dimensions étant indissociables. S'approprier par la pratique, la culture physique sportive et artistique, c'est interagir avec l'autre, s'intégrer à la société de notre temps en s'en appropriant les codes (codes de la pratique sportive), se connaître, se respecter, respecter l'autre, les règles et se développer physiquement.

Les élèves ont besoin de temps de pratique augmentés, pour lutter contre les déterminismes, les inégalités et acquérir une culture commune indispensable à chacun·e pour agir sur le monde, et non de tests vides de sens pour eux. L'évolution des horaires d'EPS pour les porter à 4 h hebdomadaires aurait bien plus d'effets pour la jeunesse du pays qu'une évaluation visant à démontrer, une fois de plus, les baisses de capacités de cette dernière. Nos politiques seraient bien inspiré·es de se dégager du temps court pour se projeter dans l'avenir, dans le long terme. Comme l'a montré le Centre de droit et d'économie du sport, chaque euro investi dans le sport et l'activité physique générerait au moins 13 euros d'économie en termes de dépense publique. Alors, ne serait-il pas temps de prendre les bonnes décisions plutôt que de créer sans cesse des dispositifs qui n'apportent que peu voire pas de résultats ?



05. GYMNAZE SCORE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS EN FRANCE

Avoir des installations sportives de qualité et à proximité sont indissociables d'une EPS et d'un sport scolaire de qualité, pour la démocratisation du sport et l'émancipation de la jeunesse.

Les résultats de l'enquête « **Gymnase Score** » réalisée par le SNEP-FSU ont été publiés en juin 2025 et ont été largement diffusés dans la presse. Les enseignant·es d'EPS se sont fortement mobilisé·es et ont pleinement investi cet outil pour évaluer leurs conditions d'enseignement (4 010 réponses à l'enquête). Les résultats obtenus permettent ainsi d'avoir une vision objective des conditions d'enseignement de l'EPS en France.

Le constat est alors sans appel : les équipements sportifs sont insuffisants, souvent vétustes et les inégalités territoriales sont profondes. **49 % des établissements scolaires sont en situation d'urgence.** Ils ne peuvent pas répondre aux exigences des programmes EPS du fait des conditions d'enseignement particulièrement dégradées. Les équipements sportifs sont pourtant les salles de classe de l'EPS !

Un autre constat qui nous alerte, notamment avec la triste actualité des noyades de cet été, il s'agit du manque d'accès aux piscines pour apprendre à nager. En effet, notre enquête montre que 14 % des collégien·nes n'iront jamais à la piscine. Les raisons sont multiples : absence de piscine à proximité, coût d'entrée trop élevé, manque de moyens financiers ou humains pour s'y rendre.

Les conditions de la pratique, les conditions de travail impactent directement la qualité de nos enseignements. Se résoudre à l'adaptation et au bricolage pour pallier le manque criant d'investissement de l'État, notamment dans les aides vers les collectivités, ne fait que permettre à une situation inacceptable de perdurer et entrave l'action éducative des enseignant·es et le développement du sport.

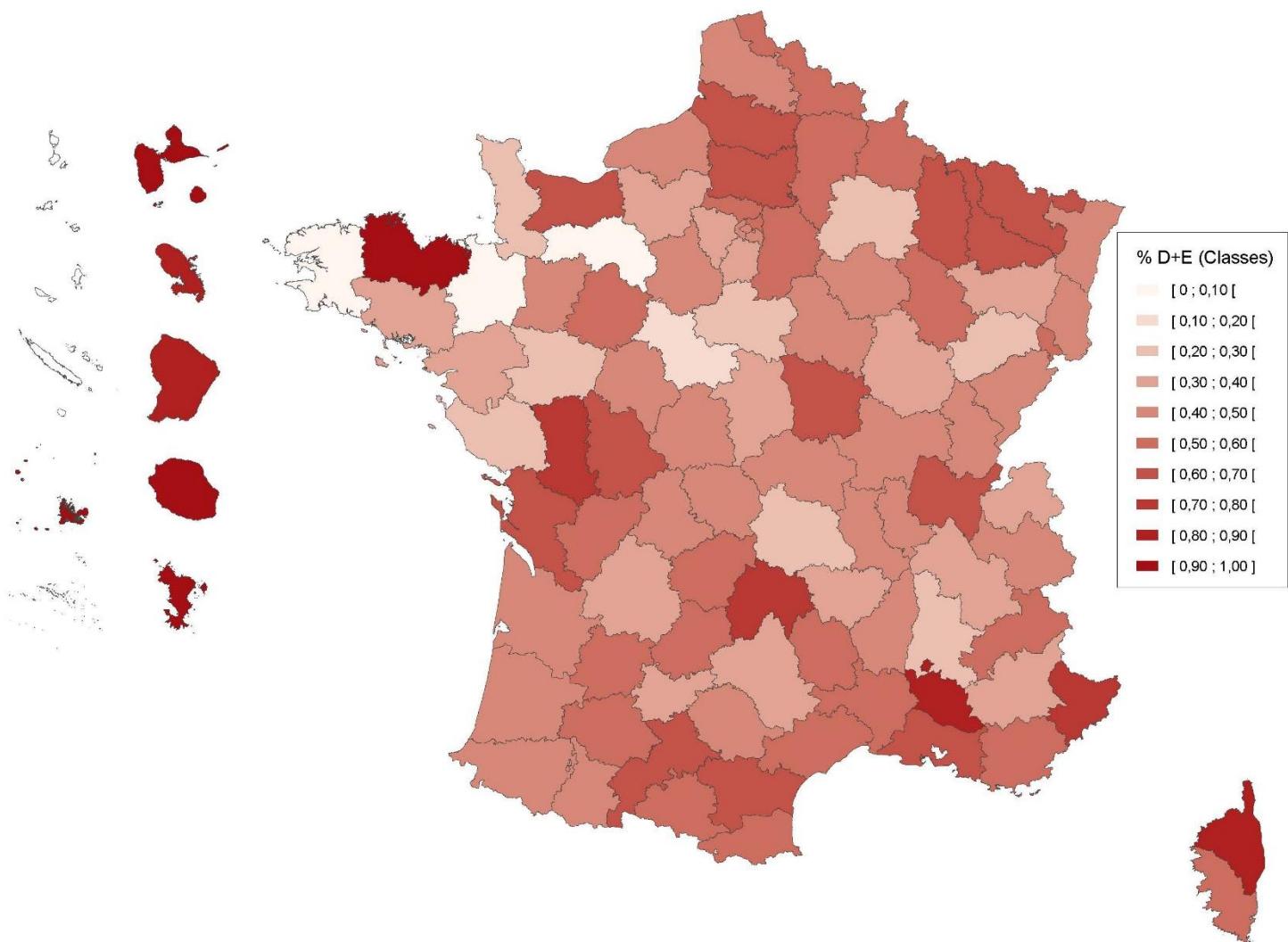
À l'approche des élections municipales de mars 2026, la question des équipements sportifs doit être au cœur du débat démocratique. Le SNEP-FSU, appelle les candidat·es à inscrire, dans leurs programmes, des engagements concrets en matière de rénovation et de construction des installations sportives.

De telles mesures permettraient de matérialiser l'héritage des JOP de Paris 2024, tout en répondant aux enjeux écologiques, énergétiques, économiques, sociaux, culturels et de réduction des inégalités, les quartiers prioritaires de la ville (QPV) étant les plus impactés par le manque d'équipements sportifs.

L'égalité d'accès à une EPS de qualité ne peut plus attendre.



POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS EN SITUATION D'URGENCE (CLASSÉS D & E PAR LE GYMNASE SCORE)



06. RENTRÉE 2025 : L'EPS TOUJOURS DÉLAISSÉE !

Il n'y a eu aucune revalorisation de l'EPS à la suite des JOP 2024, la situation continue de se dégrader. Le SNEP-FSU a réalisé un état des lieux de l'EPS à la rentrée. 1 214 établissements scolaires publics (873 collèges, 130 LGT, 91 LP, 102 LPO, 6 EREA, 12 LEGTA) y ont répondu.

1 235 heures non assurées dans notre état des lieux !

Le SNEP-FSU a recensé, dès la rentrée scolaire, 1 235 heures d'EPS hebdomadaires non assurées sur 1 200 établissements ! Ainsi, dans 9 % des établissements, il manquait un·e enseignant·e d'EPS à la rentrée. Le ministère a pourtant tout fait pour augmenter la « productivité » : effectifs par classe, passage à temps plein des stagiaires, recours à la précarité, recours aux étudiant·es constructuel·les alternant·es...



Depuis 2017, le SNEP-FSU alerte sur le besoin de recrutement pour permettre un Service Public de qualité sur tout le territoire. Le ministère fait le choix, conscient, de ne pas recruter assez d'enseignant·es d'EPS alors que nous avons encore un nombre de candidat·es aux CAPEPS qui le permet.

Les effectifs par classe débordent !

Les effectifs par classe débordent et ne permettent pas d'avoir de bonnes conditions de travail et des conditions d'apprentissages permettant à chaque élève de réussir. Plus de 28 à 30 élèves en collège, quand il en faudrait 24, plus de 30 en LP ou de 35 en lycée GT...

La France compte en moyenne 25,4 élèves par classe au collège, le chiffre le plus élevé d'Europe. La moyenne de l'OCDE est de 23,1 par classe, la moyenne de l'UE est de 20,9.



Selon le ministère, entre les rentrées 2017 et 2024, il y a eu 1 371 suppressions de postes de professeur·es d'EPS titulaires affecté·es à l'année et 7 244 élèves de plus.



Par ailleurs, le recours à la précarité a augmenté de 202 % (le nombre de contractuel·les est passé de 491 à 1 485). Source : « repères et références statistiques 2025 ».

Il est urgent de recruter massivement pour réduire les effectifs par classe et assurer le Service Public sur tout le territoire !

Le SNEP-FSU revendique la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement de 1 500 postes par an pendant au moins 5 ans.



Les dégradations constatées les années précédentes se poursuivent.

La mise en place du « choc des savoirs » (en 6^e et 5^e en 2024 et en 4^e et 3^e en 2025) dégrade la situation de l'EPS dans près d'un tiers (30 %) des collèges (soutien natation impossible, organisation horaire de l'EPS, association sportive sur le temps méridien impossible...). 45 % des Associations Sportives déclarent être en difficulté (coût des transports, du contrat, cours le mercredi après-midi dans 15 % des établissements).

Tests en 6^e : une profession pas convaincue !

Pour favoriser la pratique sportive, le ministère a mis en place des tests de conditions physique.

La généralisation non obligatoire en 6^e de ces tests a été source de débat dans les équipes EPS. Dans un contexte de dégradation de l'EPS depuis des années, la profession n'a pas plébiscité ces tests qui sont vus majoritairement comme un effet de communication, mais aussi une dénaturation de la discipline portant des risques de stigmatisation des élèves.

- Ainsi, 55 % des collèges annoncent ne pas mettre en place les tests.
- Et 45 % annoncent mettre en place les tests.

Plus d'informations sur nos analyses sur les tests de conditions physique, en scannant ce QR Code



07. PASS'SPORT POUR LES UN·ES, PAS DE SPORT POUR LES AUTRES

Mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative depuis 2021 pour inciter les jeunes à la pratique sportive et les aider à s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport (même les loisirs sportifs marchands...), le Pass'Sport évolue en 2025-2026 pour cibler « l'âge où la pratique sportive des jeunes décroche, autour de 14 ans » et passera de 50 à 70 euros. En pleine période post-olympique de 2024 et de promotion des JOP d'hiver de 2030, la fin de l'aide aux 6-14 ans est un véritable coup porté au développement du sport en France. Il semble, en effet, plus facile de fidéliser de jeunes enfants à la pratique que des adolescent·es déjà repéré·es comme décrocheur·es.

Une mauvaise nouvelle pour les familles avec des enfants plus jeunes qui devront assumer seules les frais d'inscription parfois élevés des activités sportives. Il est loin le temps de la grande cause nationale... Il n'y a pas de petites économies, des 100 millions de dotation au début puis des 75 par la suite pour arriver en 2025 à 40 millions.

Depuis la fin des JOP de Paris 2024, le budget des Sports ne cesse d'être rogné. Le budget des sports est une variable d'ajustement sans cesse mobilisée pour faire des économies. Malgré les grands discours et les promesses d'héritage, il n'y en aura point et c'est même à une véritable casse à laquelle nous avons affaire. N'oublions pas que le gouvernement a annoncé cinq milliards d'euros d'économies pour les dépenses publiques. « Un très mauvais signal », a aussi dénoncé l'Association des élus du sport (Andes), qui déplore aussi le gel de crédits dédiés aux équipements sportifs.

Le développement du sport en France mérite mieux que ces « économies de bout de chandelle » et nécessite au contraire un investissement massif, car **chaque euro investi dans le sport et l'activité physique généreraient une économie d'au moins 13 euros en termes de dépense publique** selon une étude réalisée par le cabinet Pluricité et le Centre de droit et d'économie du sport (CDES), mise en avant par l'Observatoire des Métiers du Sport (OMS).





76, rue des Rondeaux – 75020 PARIS
01 44 62 82 23

lesite.snefpsu.fr

